



## L'Eurométropole Lille-Roubaix-Kortrijk-Tournai, une agglomération transfrontalière

**Consigne:** Croiser des documents de nature différentes, confronter et hiérarchiser les informations pour répondre à la problématique suivante: **dans quelles mesures les espaces frontaliers qui étaient des périphéries de la France et de l'Europe, sont ils devenus à la fois des territoires transfrontaliers et des centres de l'Union Européenne?**

**Forme:** Restitution orale appuyée sur un schéma

**Parcours A-** Vous cherchez dans les documents les réponses à la problématique. attention, un document comporte toujours plusieurs éléments de réponse.

**Parcours B-** Au dos du dossier documentaire, des questions vous permettent de guider votre analyse.

### Début de l'enquête de terrain

1. Présentez le territoire de votre étude. Présentez la frontière concernée: ouverte, fermée territoires mis en contact, différentiel de richesse, nombre d'habitants...
2. Pourquoi peut-on ou a-t-on pu le qualifier d'espace périphérique ?

*Introduction à compléter au fur et à mesure de l'étude*

Zoom sur...		
► L'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai		
	Lille	Eurométropole
Population	232 400 hab.	2,1 millions d'hab.
Nombre de communes	1	150 (en France et en Belgique)
Nombre de travailleurs transfrontaliers	35 000	(28 000 Français / 7 000 Belges)

### **Atelier Carte topographique - « Géoportail / Remonter le temps » :**

*Obj: utiliser les outils du géographe, en particulier les cartes, pour mener une enquête de terrain*

- 1) **Carte IGN:** Quelles sont les traces visibles récentes et ou anciennes sur la carte IGN de la position de frontière de votre espace?
- 2) La position de frontière constitue-t-elle un handicap pour le territoire que vous étudiez ? justifiez votre réponse d'après la carte.
- 3) **Rendez-vous sur le site Géoportail.** Sélectionnez l'espace de votre étude: la métropole lilloise et plus globalement, l'agglomération de Lille.
- 4) En utilisant -Remontez le temps- et en comparant la situation actuelle à celle de 1950 voire 1860, montrez que la position de frontière n'a pas toujours été un atout. *Intéressez-vous aux bâtiments, à la toponymie, à l'augmentation ou non du bâti et donc, de la population, aux activités...*
- 5) Pensez à noter ce qui sera nécessaire à la réalisation du schéma : forme de l'agglomération, axes de communication....



### **Atelier « Globe virtuel, Réalité Virtuelle » :**

*Obj: utiliser une nouvelle technologie pour mieux comprendre un territoire, vivre l'espace*

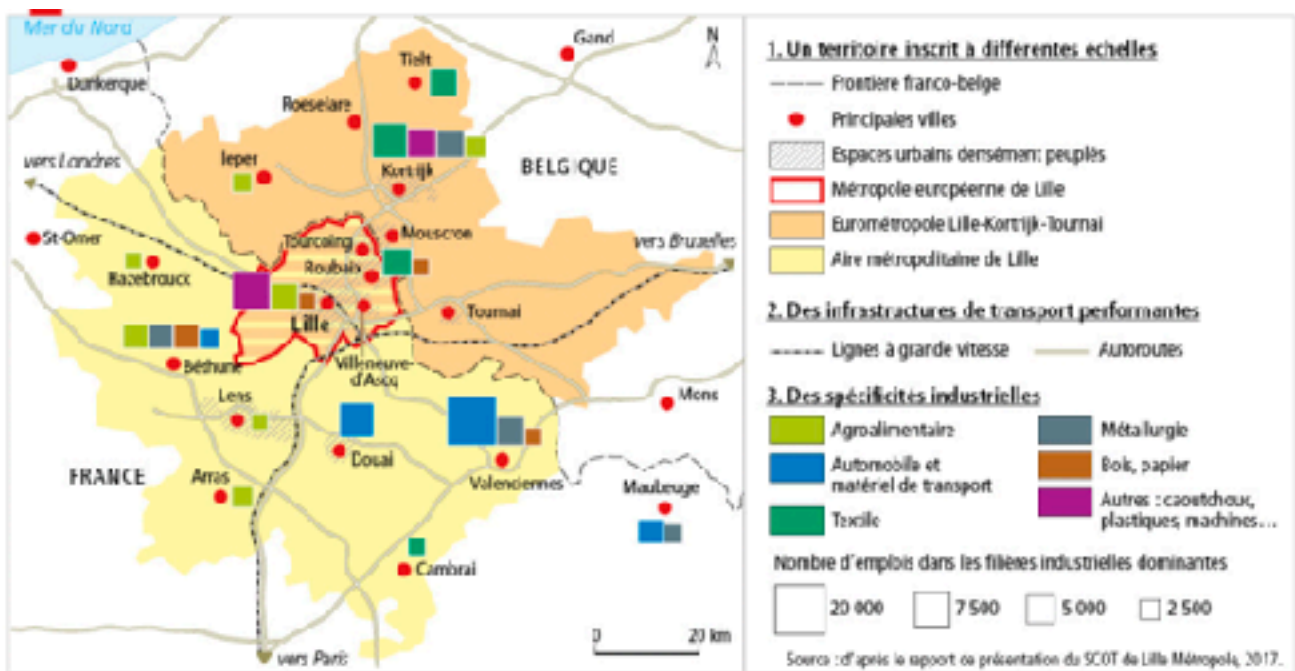
**Le but est d'observer votre territoire d'étude à différentes échelles et de réaliser un schéma.**

- 1) Pourquoi peut-on parler d'espace périphérique en ce qui concerne votre terrain d'étude? Pour cela, zoomez jusqu'à atteindre votre espace d'étude, parcourez-le en le survolant. N'hésitez pas à vous retourner... Est-on loin de Paris?
- 2) Rendez-vous maintenant à Halluin, place Jacques Delors. Posez-vous grâce à Google Street View. La Belgique, pays voisin, est-elle loin?

- 3) Rendez-vous à Halluin, place Jacques Delors, près de la frontière avec Menin. Où se trouve-t-on alors?
- 4) La frontière est-elle un obstacle au quotidien? cherchez dans le paysage les éléments qui vous permettront de répondre. Utilisez en complément la carte IGN.
- 5) Observez-vous des différences de paysage de part et d'autre de la frontière?
- 6) Quels marqueurs visibles de la frontière peut-on toutefois observer?
- 7) En prenant de la hauteur ( changeant d'échelle), qu'observez-vous de part et d'autre de la frontière en matière d'urbanisme?
- 8) Réalisez un schéma de l'espace transfrontalier concerné (eurométropole). Vous le complétez après avoir travaillé le dossier documentaire.

### Atelier 3: Dossier documentaire

#### Document 1: L'Eurométropole au coeur de multiples coopérations transfrontalières



#### Document 2: Des mobilités professionnelles qui évoluent

<http://histoire-geo.ac-amiens.fr/IMG/pdf/reperes-hdf-expo.pdf>

#### Se déplacer au quotidien



Entre 2013 et 2017, le nombre de salariés des Hauts-de-France exerçant leur activité en Belgique a progressé. Au contraire, le nombre de salariés faisant le trajet dans l'autre sens a progressé. Ainsi, fin 2017, 10 500 salariés résident en Belgique et travaillent dans les Hauts-de-France. La quasi-totalité d'entre eux exerce leur activité dans le département du Nord (97 % d'entre eux), notamment dans la métropole de Lille où se concentre l'essentiel de l'offre d'emploi du côté français.

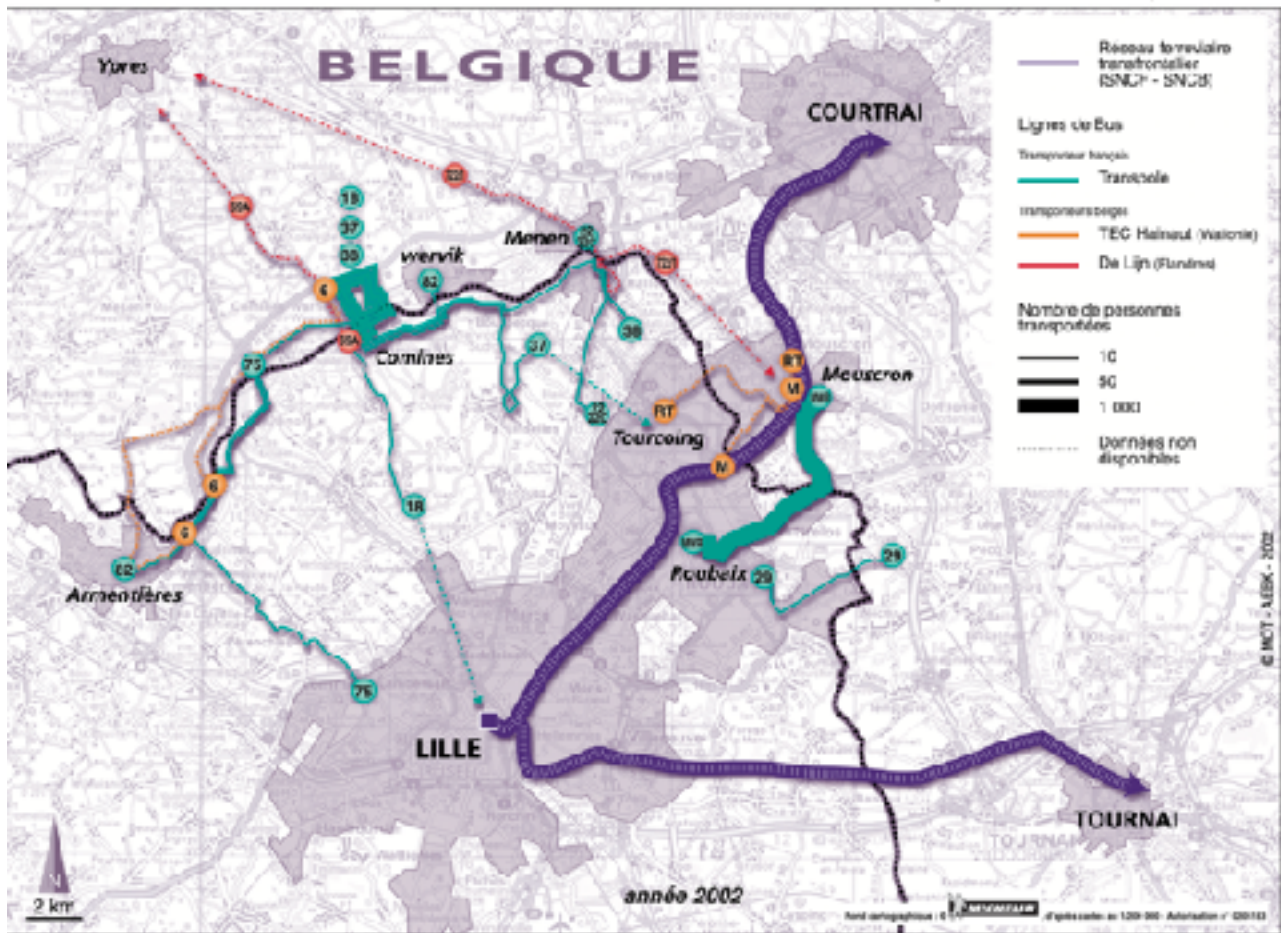
Source : INSEE

#### Document 3: Habiter la frontière



**Document 4: Une eurométropole connectée**

**Eurométropole Lille Kortrijk Tournai**



**Document 5: Des réalisations et des projets communs dans les activités nouvelles ou les activités durables - Sources: sites internet MEL et Eurodistict LTK**

**LE PROJET DU MOIS** interreg Dig-e-Lab

**Dig-e-Lab : LE POUVOIR DE LA PÉDAGOGIE NUMÉRIQUE**

**LE PROJET**  
Améliorer la mobilité transfrontalière et augmenter l'employabilité de travailleurs grâce à des formations en ligne plus adaptées aux marchés de l'emploi.

**OBJECTIF**  
Aller à la recherche et l'innovation pour créer une dynamique d'excellence autour de la pédagogie numérique.

**BUDGET**  
TOTAL 2,2 MILLIONS €  
50% MILLIONS € FEDER

Plus de 4 000 km à vélo

**Le parc bleu de l'eurométropole**  
Guide des itinéraires à vélo

EUROMÉTROPOLIS LILLE KORTRIJK TOURNAI

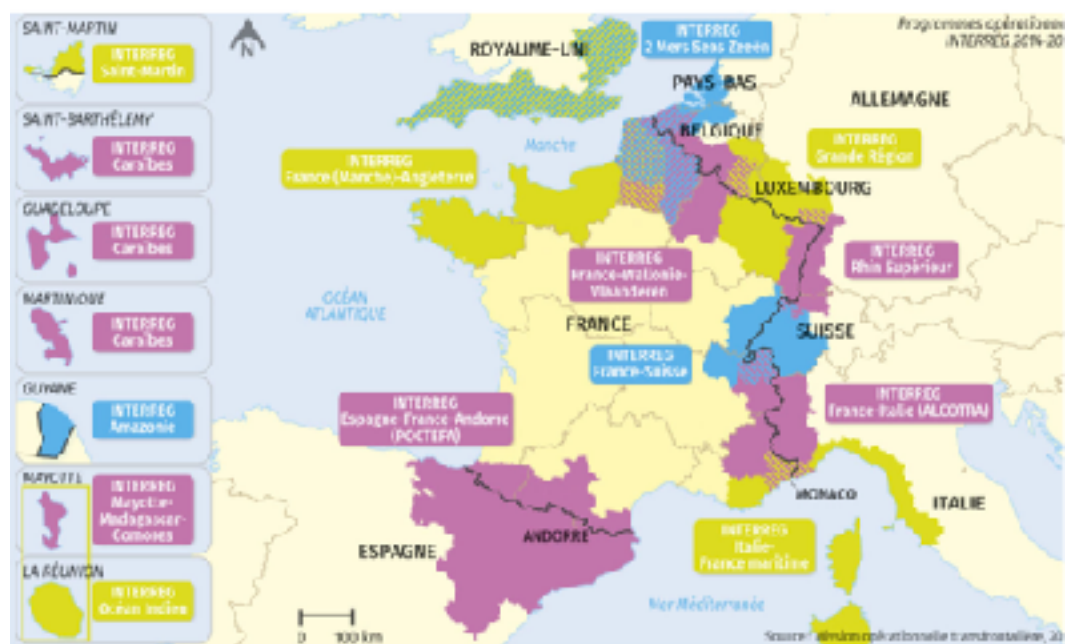
## Document 6: Les politiques de coopération transfrontalière en Europe: un produit de l'Union européenne ?

Au cours des dernières années, des politiques transfrontalières ont cherché à contourner les obstacles frontaliers pour stimuler le développement économique de ces territoires.

Des actions locales ont précédé un accord international général sur les coopérations transfrontalières au sein du Conseil de l'Europe dès la fin des années 1940. La Communauté européenne (CEE), puis l'Union européenne fournirent, au cours des années suivantes, le cadre principal pour l'essor des connexions transfrontalières. Le Marché unique, prévu pour le 1er janvier 1993 par l'Acte unique européen de février 1986, et les accords de Schengen de juin 1985 et juin 1990 voulaient créer en Europe un « espace sans frontières intérieures ». Dans la pratique, le Marché unique garantissait le libre-échange des biens et des services de part et d'autre des frontières. Les accords de Schengen aboutirent à la suppression effective des contrôles aux frontières intérieures de l'Union européenne à partir de mars 1995.

L'Union européenne a également favorisé le développement des espaces transfrontaliers en fournissant un cadre plus précis aux coopérations institutionnalisées entre collectivités locales frontalières. On désigne communément ces coopérations comme des « eurorégions » ou « eurodistricts ». La législation de l'Union européenne créa en 2006 pour ces coopérations le cadre du groupement européen de coopération territoriale ou GECT. En 2014, il existait plus de 150 eurorégions. Par-delà les mesures de caractère réglementaire (ie législatif), les financements de l'Union européenne ont été déterminants pour ces territoires. L'instrument majeur est Interreg, financé par le Fonds européen de développement régional (FEDER). Interreg organise la coopération entre régions européennes, mais comporte un volet spécifique pour la coopération transfrontalière. Il s'est le plus souvent agi de financer des infrastructures de transport et de communication. Les financements bénéficièrent aussi à des initiatives culturelles et touristiques,

autour d'un patrimoine naturel ou d'un héritage historique commun. En plus des programmes Interreg, les espaces frontaliers en Europe ont également bénéficié des programmes du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA) et du Fonds de cohésion. Le programme « Liaison entre activités de développement de l'économie rurale » (LEADER) fut une autre source importante de financement. Ce dernier programme concerne en particulier le développement rural des zones de montagnes.





**axes, questions guidant l'analyse ( à utiliser de manière facultative)**

- 1) Montrez que la constitution d'un espace transfrontalier repose sur des mobilités et une certaine perception de la frontière
- 2) Montrez qu'un territoire transfrontalier résulte de volontés politiques, s'appuyant sur des lois et règlements
- 3) Montrez que la constitution d'un espace transfrontalier s'appuie sur des projets communs aux pays riverains qui modèlent le paysage (impact paysager)
- 4) Enfin, montrez que les dynamiques des espaces transfrontaliers diffèrent - montrez la spécificité de votre espace transfrontalier. comparez sa dynamique à celle des autres espaces avec la carte du manuel p 240 + 253